

Foire-kermesse de
Mulhouse
du 20 juillet au 15 août
2019

Nom prénom Adresse

**DOSSIER FKM
D'INSCRIPTION 2019**

▶ N° SIREN :

▶ Tél. Mail :

▶ **NATURE DU METIER :** **NOM DU METIER :**

DIMENSIONS	FAÇADE (EN M)	LONG METIER (EN M)	PROFONDEUR METIER (EN M)	DIAMETRE (EN M)	SURFACE (EN M ²) COMPLEMENTAIRE

▶ BESOINS EN COURANT ELECTRIQUE **TRIPHASÉ 400V** : Ampères

▶ BESOINS EN COURANT ELECTRIQUE **MONOPHASÉ 240V** : Ampères;

	Nombre		Nombre
▶ distributeurs et jeux hors emplacement	▶ piscine à usage privé
<i>appareils de force</i>	<i>(interdits)</i>	▶ autres (<i>préciser svp</i>)

	Nombre	Numéro(s) d'immatriculation
▶ Caravanes / habitations
▶ Camions, remorques, etc.

NOTA : pour les camions et caravanes, aucun droit de place n'est perçu.



▶▶ **IMPORTANT** JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA PRESENTE DEMANDE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- ▶ ① Copie de la **CARTE DE COMMERÇANT NON SEDENTAIRE** (art. R 123-208-5 du code de Commerce/art. 1 du décret n° 2009-194) ou **EXTRAIT K-BIS**
- ▶ ② Attestation d'assurance **RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE** couvrant les dommages causés aux tiers par le forain et ses employés éventuels, valable pour toute la durée de la foire
- ▶ ③ Page 1 du **P.V. DU CONTROLE TECHNIQUE** du métier (*avis*), effectué par un organisme agréé et valable pour toute la durée de la foire
- ▶ ④ **Attestation de branchement électrique du métier effectué par un organisme agréé (A remettre la veille de l'ouverture de la Foire)**
- ▶ ⑤ **Attestation de bon montage signée (A remettre la veille de l'ouverture de la Foire)**

▶ ACCES AU SITE : AUTORISE A PARTIR DU 15 JUILLET 2019

♦ Mail : Foire-kermesse@mulhouse.fr ♦

Si ma candidature est retenue, je m'engage

- ↳ à régler, lors de la Foire Kermesse, le droit de place qui me sera demandé par la ville de Mulhouse
- ↳ à occuper et gérer personnellement le métier objet de la présente demande du premier au dernier jour de foire
- ↳ à respecter les prescriptions du règlement des foires-kermesses du 18 juin 2007 dont j'ai pris connaissance
- ↳ à respecter les dispositions du code du Travail



JE CERTIFIE QUE MON MÉTIER

- est équipé en extincteurs fonctionnels, dûment vérifiés et au nombre exigé par les textes en vigueur,
- sera monté et installé suivant toutes les règles de l'art, notamment celles relatives à la sécurité et les préconisations du constructeur et
- sera maintenu dans cet état pendant toute la durée de la manifestation.

Par ailleurs, j'ai pris bonne note des divers tarifs applicables pour la foire-kermesse de Mulhouse rappelés dans le tableau ci-dessous.

Fait àle2019

(signature)

... IMPORTANT ...

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE OU IMPRECISE SERA MISE EN ATTENTE JUSQU'A COMPLEMENT
LES DECLARATIONS INEXACTES DONNERONT LIEU A REDRESSEMENT ET LE CAS ECHEANT A SANCTION
LE DEPOT DE LA PRESENTE DEMANDE NE CONSTITUE EN AUCUN CAS UN ENGAGEMENT DE LA PART DE LA VILLE

Madame le Maire

2 rue Pierre et Marie Curie - BP 10020 - 68948 Mulhouse Cedex 9
foire-kermesse@mulhouse.fr

Foire-Kermesse Mertzau Mulhouse TARIFS 2019 -en €-

Manèges enfants, le m ²	6.05
Tous les autres établissements	
- les premiers 200 m ² , le m ²	8,90
- tranche de 201 à 500 m ² , le m ²	6,05
- tranche au-dessus de 500 m ² , le m ²	3,10
Forfaits au titre de la prestation « eau potable »	
buvette	166,00
confiserie	51,00
par caravane	135,00
par piscine	210,00
par métier contenant - de 50 m ³	26,80
métier de contenance sup. à 50 m ³	572,00
Appareils distributeurs hors métrage - l'unité -	205,00
Barbe à papa hors métrage métier - l'unité -	75,00
Stand non alimentaire inférieur à 5 M² - l'unité	210,00
Frais techniques exceptionnels /m²	0,35
Curage puits perdu - forfait	700,00

Forfaits au titre de la prestation « électricité »	
a - par caravane	130,50
b - par stand ou métier :	
- mono 240 V	139,00
- jusqu'à 30 A tri	139,00
- de 31 à 60 A tri	275,40
- de 61 à 130 A tri	414,10
- de 131 à 240 A tri	552,90
- de 241 à 400 A tri	693,60
Absence attestation branchement électrique par société agréée	150,00
Frais de dossier	200,00
Défection sans information préalable	300,00
Départ anticipé sans autorisation/jour	300,00
Arrivée avant date officielle/jour	70,00
Départ après date officielle/jour	70,00
Horaire de fermeture non respecté /constat	20,00
Déplacement matériel mis en place par la Ville /constat	50,00
Intervention d'un agent municipal Majoration 20% en cas d'urgence	40,00